

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

Séance du 2 octobre 2023

Séance ordinaire du Conseil municipal, du 2 octobre 2023 à 19h, présidée par monsieur le maire, André Perron et à laquelle assistent la conseillère Marie-Michèle Turgeon et les conseillers Lee Brazel, Yves Bond, Denys Gosselin et Pierre Blouin.

Le conseiller, Marc Bégin, a motivé son absence.

La directrice générale, Sarah Lévesque, est présente ainsi que l'adjointe au greffe, Élisabeth Pinsonneault.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à **19h**.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-10-01

Il est proposé par **Pierre Blouin** d'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec la modification suivante :

11.1 Position de la municipalité dans le dossier de la rue principale.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE SEPTEMBRE 2023

2023-10-02

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU que le procès-verbal du 11 septembre 2023, ayant été distribué à l'avance, soit considéré comme lu ;

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de question des citoyens.

5. DEMANDES DES CITOYENS

5.1 Invitation de la Fondation Louis-Saint-Laurent - Souper-soirée country

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

5.2 Fondation Québécoise du cancer

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

2023-10-03

5.3 Demande de commanditaire pour le voyage de la classe de 5-6

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite que les élèves de 5^e et 6^e, de l'école primaire des Trois-Cantons, aient la chance de découvrir de nouveaux endroits et de vivre de belles expériences autant culturelles que sportives ;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'offrir aux élèves de belles activités enrichissantes pour les motiver à continuer leur parcours ;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU QUE le conseil fait un don d'un montant de mille dollars (1000\$), qui sera attribuable au budget de 2024 ;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à en faire la dépense.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.4 Votre participation à la campagne de Centraide Estrie

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

6. RAPPORT DU MAIRE

6.1 Représentations politiques et présences aux comités

Les sujets abordés lors de la séance de la table des maires à la MRC sont :

Le projet de logements abordables, l'adoption du dernier procès-verbal, le suivi des dossiers en aménagement, en administration et finances ainsi que la MADA-projet brise-vent. Le parc éco-industriel et le PGMR.

André Perron, maire, a assisté :

Le 12 septembre, Atelier MRC

Le 13 septembre, Bureau en pm, ORH en soirée

Le 14 septembre, MRC PGMR, Bureau en pm, et remise des bourses aux finissants

Le 20 septembre, MRC

Le 21 septembre, Bureau en pm, Piste cyclable fin pm, en soirée réunion salle des loisirs

Le 22 septembre, Am bureau pour préparation conseil

Le 25 septembre, Atelier de travail

Le 28-29-30 septembre, Congrès FQM Québec

Le conseiller, Yves Bond, a assisté :

Le 13 septembre, Réunion COOP

Le 14 septembre, Remise des bourses aux finissants

Le 20 septembre, Réunion COOP

Le 25 septembre, Atelier de travail

Le 30 septembre, Réunion Camping

Le conseiller, Denys Gosselin, a assisté :

Le 25 septembre, Atelier de travail

La conseillère, Marie-Michèle Turgeon, a assisté :

Le 14 septembre, Remise des bourses aux finissants

Le 21 septembre, Rencontre des loisirs

Le 25 septembre, Atelier de travail

Le conseiller, Pierre Blouin, a assisté :

Le 14 septembre, Remise des bourses aux finissants

Le 25 septembre, Atelier de travail

Le conseiller, Lee Brazel, a assisté :

Le 25 septembre, Atelier de travail

Le 28-29-30 septembre, Congrès FQM Québec

6.2 Correspondance MAMH

La directrice générale présente au conseil le document reçu par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

6.3 Correspondance MRC du HSF

La directrice générale présente au conseil les documents reçus de la MRC du Haut-Saint-François, du dernier mois.

7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

7.1 Administration

La directrice générale, Sarah Lévesque, mentionne que le chèque de quatre cent trente et un mille (431 000\$) en lien avec la subvention du PAVL, est toujours en attente. Elle précise aussi que la cloche pour le verre n'existe plus. Que le verre, peu importe sa couleur, va à la récupération et qu'il n'y a pas de contamination comme certains peuvent croire, selon la présidente de Récup Estrie.

7.1.1 Cahier MRC du HSF Tribune 2023

2023-10-04

ATTENDU QUE le conseil croit que la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton gagne à être connue ;

CONSIDÉRANT QUE de s'afficher dans le cahier spécial de la MRC du Haut-Saint-François, qui paraît dans le journal La Tribune, à chaque automne serait bénéfique ;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU de choisir la publicité au format de ¼ B couleur, L 10,18 po x H 3,57 po, à neuf cent quatre-vingt-dix dollars (990\$) ;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à en faire la dépense.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.1.2 Proposition de parution du journal 2024

2023-10-05

ATTENDU QU'aux six semaines cela revient vite et les nouvelles à communiquer se répètent ;

ATTENDU QU'il y a plus ou moins de nouvelles à communiquer avec les parutions aux six semaines, car il y a plusieurs organismes au ralenti, dont la municipalité ;

CONSIDÉRANT QU'aux neuf semaines cela aiderait à augmenter la qualité des parutions;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU de diminuer les parutions aux neuf semaines au lieu d'aux six semaines;

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.1.3 Banque d'heure assistance comptabilité

2023-10-06

CONSIDÉRANT QU'un soutien en comptabilité pourrait s'avérer bénéfique pour le travail de l'adjointe administrative ;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU de choisir la banque d'heure constituée de vingt-cinq heures (90.00\$ x 25) pour un montant de deux mille deux-cent cinquante dollars (2250.00\$) ;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à en faire la dépense.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.1.4 Lettre d'intention projet de raccordement

2023-10-07

ATTENDU QU'une étude préliminaire a été effectuée en 2016 par la firme Avizo, concernant un possible raccordement, de certaines résidences concernées du secteur Clifton-Est, au réseau d'égout municipal ;

ATTENDU QUE le coût de raccordement estimé en 2016 était d'environ trente-six mille dollars (36 700\$) par usager, ce qui dépasse largement le coût que pourrait représenter la construction d'installations septiques individuelles ;

CONSIDÉRANT QU'en 2023 ces coûts ont majorés considérablement dû à l'augmentation du coût des matériaux et de la main d'œuvre ;

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU QUE cette présente résolution statue officiellement que la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, n'ira pas de l'avant avec le raccordement au réseau d'égout municipal du secteur Clifton-Est, pour les propriétés concernées ;

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.1.5 Recommandation de paiement final du projet usine d'eau potable

2023-10-08

Yves Bond de retire de la discussion.

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Michel Leclerc Inc. refusait de faire les dernières modifications des problématiques;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton effectuait une retenue permanente de vingt-deux mille neuf cent cinquante-deux dollars (22 952\$);

CONSIDÉRANT QUE le directeur de la voirie, Frédéric Dodier, a travaillé trente heures pour combler le manque du Groupe Michel Leclerc Inc. ;

CONSIDÉRANT QUE ce trente heures de travail, pour une retenue permanente de mille cinq cents dollars (1500\$) est acceptée des deux parties, soit le Groupe Michel Leclerc Inc. et de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton ;

CONSIDÉRANT QUE la libération de la retenue permanente ;

CONSIDÉRANT QUE le montant s'élève à vingt et un mille quatre cent cinquante-deux dollars (21 452\$) plus taxes ;

Il est proposé par *Marie-Michèle Turgeon*

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement final de vingt-quatre mille six cent soixante-quatre dollars et quarante-quatre cents incluant les taxes (24 664,44\$) ;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à en faire la dépense.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.2 Sécurité publique

7.2.1 Rapport service incendie

Aucune information. Le rapport n'a pas été donné.

7.3 Voirie

7.3.1 Rapport de voirie

Le représentant de la voirie, Lee Brazel, fait état des suivis de dossiers de voirie.

7.3.2 Fermeture hivernale de certains chemins

2023-10-09

CONSIDÉRANT QUE des chutes de neige surviennent souvent au mois d'avril ;

CONSIDÉRANT QUE certains chemins sont déjà fermés à la circulation en période hivernale ;

Il est proposé par *Lee Brazel*

ET RÉSOLU d'étendre du 1^{er} décembre au 15 avril de chaque année la période de fermeture hivernale des chemins suivants :

- Chemin Dion dans la portion Ouest vers le rang 7 et dans la portion est vers le chemin Labranche ;
- Côte du Calvaire;
- Chemin Labbé à 300 mètres avant le 415, du chemin Labbé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.4 Environnement

2023-10-10

7.4.1 Calendrier des collectes 2024

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton souhaite recevoir plus de redevances du Ministère avec la collecte sélective, au lieu de déboursier pour faire enfouir les matières résiduelles ;

CONSIDÉRANT QUE de faire enfouir les matières résiduelles de la municipalité entraîne des dépenses substantielles ;

CONSIDÉRANT QUE recycler et faire du composte est meilleur pour l'environnement ;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU que la collecte des ordures se fera désormais aux trois semaines pour toute l'année comme détaillé dans le calendrier des collectes 2024.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.4.1 Loisirs

7.5.1 Suivi du représentant du Camping

Le représentant du camping, Yves Bond explique les sujets discutés lors de la réunion avec les bénévoles du Camping. Il mentionne les dépenses à prévoir pour le budget de 2024.

2023-10-11

CONSIDÉRANT QU'à la suite des pluies diluviennes de l'été dernier, le chemin du camping ruisselait principalement sur le terrain numéro 16 causant des dégâts ;

CONSIDÉRANT QU'il y a beaucoup de trembles de mort ou mal en point sur le terrain ;

CONSIDÉRANT QU'un employé municipal devra travailler des heures en surplus pour rendre le terrain du camping sécuritaire à nouveau ;

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU QU'un employé municipal devra abattre des arbres et niveler le terrain numéro 16 du camping ;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à en faire la dépense.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-10-12

7.5.2 Création d'un poste de surplus pour les activités de loisirs

CONSIDÉRANT QUE la création d'un poste de surplus pour les activités de loisirs permettrait de rassembler l'argent des dernières années des tournois EI-Toon ;

CONSIDÉRANT QUE de mettre cet argent dans le nouveau poste de surplus EI-Toon, pour les loisirs de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton permettrait que les montants amassés servent uniquement aux activités de loisirs ;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU de faire une action rétroactive jusqu'en 2021, en allant chercher les fonds amassés dans les années antérieures et en incluant 2023, par le fait même.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8. RÉGLEMENT

Aucun nouveau règlement ou modification de règlement.

9. ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES

2023-10-13

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU de d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 140 957,29 \$ en référence aux chèques nos 2023 00636 à 2023 00690 et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 2022-159 totalisent 39 083,65\$. Les salaires versés et les retenues à la source pour le mois précédent totalisent un montant de 36 265,41\$.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10. CORRESPONDANCE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2023

2023-10-14

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. DIVERS

2023-10-15

11.1 Position de la municipalité dans le dossier de la rue principale

CONSIDÉRANT QUE l'ordonnance des travaux en cours ;

CONSIDÉRANT QUE depuis le début du projet, les prix utilisés sont celui du bordereau ;

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU QUE le conseil confirme que pour la directive de changement numéro trois (3) ce seront les prix identiques au bordereau qui s'appliqueront ;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à en faire la dépense.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Pierre Blouin mentionne que sur le chemin Nation au coin du chemin Clifton, il n'y a plus de pancarte de nom de rue.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Aucun public est présent dans la salle.

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2023-10-16

Il est proposé par **Pierre Blouin**

De clore la présente séance à **19h46** l'ordre du jour étant épuisé.

Je, André Perron, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Perron, maire

Sarah Lévesque, directrice générale